

exaltation religieuse se manifesta par des effets extraordinaires.

Un jour, à l'heure de midi, dans le jardin de son père, elle crut entendre une voix inconnue qui l'appelait par son nom ; elle vit apparaître l'archange Michel, accompagné d'un grand nombre d'anges ; elle vit aussi sainte Catherine et sainte Marguerite. Ces apparitions se renouvelèrent fréquemment, et développèrent l'exaltation de Jeanne. Les voix qu'elle entendait lui commandaient d'aller en France, de faire lever le siège d'Orléans, et de conduire le roi Charles VII à Reims pour le faire sacrer. Jeanne crut, de toutes les forces de son âme, à cette mission divine, et se donna à l'accomplir.

Cette époque a été une de celles où la France a éprouvé les plus horribles souffrances, nées de l'invasion étrangère des Anglais, des luttes acharnées des princes et des nobles, de la faiblesse de la royauté, de la peste et de la famine. La nationalité perdue, c'était là surtout ce qui froissait l'âme du peuple, et l'exaltait dans des sentimens de liberté et de vengeance ; tout cela vint retentir, se résumer et se personnifier dans cette jeune fille, qui entendit la voix de Dieu l'appeler à la délivrance de la patrie. Nul obstacle, nulle difficulté n'arrêtèrent Jeanne ; elle veut aller trouver Charles VII à Chinon, elle brave toutes les railleries, tous les mépris ; elle parvient à convaincre deux ou trois gentilshommes, qui ébranlés par son assurance et sa foi, consentent à la présenter au roi.

Le 24 février, 1429, elle entra dans Chinon ; elle fut deux jours avant de pouvoir être introduite à la cour ; enfin elle parut devant le roi, qui, voulant l'éprouver, lui dit :

« Je ne suis pas le roi ; le voici, ajouta-t-il en lui montrant un des seigneurs de sa suite. Mon Dieu, gentil prince, dit la jeune vierge, c'est vous, et non autre ; je suis envoyée de la part de Dieu, pour prêter secours à vous et à votre royaume ; et vous mande le roi des cieux par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du roi des cieux, qui est roi de France. »

Après plusieurs nouvelles épreuves, après avoir été soumise aux interrogations des ecclésiastiques, afin de s'assurer si elle était inspirée de Dieu ou du prince des ténèbres, elle obtint enfin de marcher au secours d'Orléans avec une suite militaire. Elle revêtit une armure complète, elle commanda elle-même son étandard dont elle a donné la description dans son interrogatoire. Cet étandard était d'une toile blanche, appelée alors *roucassin*, et frangée en soie ; sur un champ blanc semé de fleurs-de-lis, était figuré Jésus-Christ, assis sur son tribunal dans les nuées du ciel, et tenant un globe dans ses mains ; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration ; l'un d'eux tenait une fleur-de-lis sur laquelle Dieu semblait répandre ses bénédictions ; les mots *Jhesus Maria* étaient écrits à côté.

L'armée fut électrisée par la présence de Jeanne d'Arc ; tous la croyaient bien inspirée de Dieu. Le 27 avril 1406, après avoir traversé les lignes des ennemis, à la vue de leurs fûts, Jeanne d'Arc entra dans Orléans, armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, précédée de son étandard, ayant à ses côtés le brave Dunois, et escortée des principaux seigneurs de la cour. Elle releva le courage abattu des habitans d'Orléans, elle les conduisit sur les ramparts, et contre les forts des An-

glais : en trois jours de combat elle les chassa et leur fit lever le siège.

Ce qu'il faut admirer, c'est le sang-froid de l'héroïne, sa bravoure et son horreur du sang ; elle ne se servait de son épée qu'à la dernière extrémité.

C'est le 8 mai 1429, que les Anglais furent forcés de lever le siège d'Orléans ; en mémoire de ce grand événement il fut institué une cérémonie religieuse, une procession dans la ville, qui est encore célébrée tous les ans à la même époque.

Mais cette cérémonie n'est plus qu'une vaine parodie, puisqu'il n'y a plus la croyance et l'exaltation qui autrefois la rendaient sainte et solennelle.

Jeanne d'Arc voulut de suite conduire Charles VII à Reims ; malgré les avis du roi et des principaux seigneurs qui redoutaient de traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par l'ennemi, elle les entraîna, reprit sur les Anglais toutes les principales villes, et le 17 juillet 1429 vit sacrer Charles dans la cathédrale de Reims.

Jeanne d'Arc avait répandu la terreur chez les Anglais ; ils la croyaient magicienne et sorcière ; ceux qui étaient en Angleterre n'osaient traverser la mer et aborder sur le sol fatal protégé par la puissance surnaturelle de la magicienne d'Orléans ; aussi l'on comprend qu'elle devait être contre elle la haine des chefs, et surtout du duc de Bedford.

Après le sacre de Reims, Jeanne d'Arc crut sa mission terminée, et demanda à retourner à Domremy : « Plut à Dieu, mon créateur, disait-elle à l'archevêque de Reims, je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis, avec ma sœur et mes frères, qui moult se réjouiraient de me voir. »

Mais le roi, craignant de décourager l'armée, ne voulut jamais la laisser partir. Alors elle se remit à la tête des troupes, et enleva aux Anglais toutes les places de la Brie et de la Champagne. Elle vint assiéger Paris, et fut gravement blessée d'un trait d'arbalète. Voyant un avertissement du ciel dans ce malheur, elle demanda encore à se retirer, mais ce fut en vain : la pauvre fille devait accomplir toute sa destinée.

Ce fut le 24 mai 1430, devant Compiègne, que Jeanne d'Arc fut prise par les Anglais, dans une sortie contre eux. Le duc de Bedford résolut aussitôt de la sacrifier à sa vengeance, et fit commencer une procédure solennelle contre elle : c'est à Rouen, où elle fut conduite, qu'eut lieu cet affreux procès, dont l'original existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale.

On ne sait de quoi il faut le plus s'étonner, ou de la résignation, du courage religieux, de la présence d'esprit de cette sublime jeune fille, ou de l'atrocité et de la perfidie de ses juges.

Le 31 mai 1431, elle fut condamnée à être brûlée « comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église, et jugée digne, par ses forfaits, d'être livrée au bras séculier. »

« J'en appelle, s'écria-t-elle, à Dieu, le grant juge des grants torts et ingravances qu'on me fait. »

Jeanne d'Arc fut exécutée sans que ni le roi ni la France aient fait un effort pour la sauver.

Il est plus difficile de faire six francs avec cinq sous, que de gagner un million avec dix mille livres. — *Maerier.*